

NOTES DES MEMBRES ET CORRESPONDANTS
ET NOTES PRÉSENTÉES OU TRANSMISES PAR LEURS SOINS

LOGIQUE MATHÉMATIQUE. — *Modèles de ZF + AC dans lesquels tout ensemble de réels définissable en termes d'ordinaux est mesurable-Lebesgue.*
Note (*) de M. **JEAN-LOUIS KRIVINE**, présentée par M. Jean Leray.

Dans ⁽¹⁾, R. Solovay a montré que, si κ est un cardinal inaccessible d'un modèle de ZF + AC (axiome du choix) + HGC (hypothèse généralisée du continu), en « détruisant » tous les cardinaux $< \kappa$, on obtient un modèle dans lequel tout ensemble de réels définissable en termes d'ordinaux et de réels est mesurable. On montre ici qu'en « détruisant » seulement le cardinal \aleph_1 (ou n'importe quel cardinal non dénombrable), on obtient un modèle dans lequel tout ensemble définissable en termes d'ordinaux est mesurable (théorème 3).

En ce qui concerne la méthode du « forcing », nous utiliserons les définitions et notations de ⁽¹⁾ ou ⁽²⁾. Rappelons les principales :

Soit M un modèle transitif de ZF. Un ensemble de conditions de « forcing » de M est un ensemble ordonné $C \in M$. Une partie D de C est dite dense dans C si $(\forall p \in C)(\exists q \in D)(q \leq p)$; $p, q \in C$ sont dits compatibles si $(\exists r \in C)(r \leq p \text{ et } r \leq q)$. Une partie f de C est dite M -générique sur C si elle satisfait les trois conditions :

- (a) $p \in f, q \geq p \Rightarrow q \in f$;
- (b) $p \in f, q \in f \Rightarrow p$ et q sont compatibles;
- (c) pour toute partie D dense de C telle que $D \in M$, on a $D \cap f \neq \emptyset$.

Notons que si $D \in M$ est une partie dense de C , les M -génériques sur C correspondent biunivoquement aux M -génériques sur D : si f est M -générique sur C il lui correspond $g = f \cap D$; inversement si g est M -générique sur D , il lui correspond

$$f = \{p \in C; (\exists q \in g)(q \leq p)\}.$$

Le théorème suivant exprime une propriété générale du « forcing », dont nous omettons la démonstration pour abréger.

THÉORÈME 1. — *Soient f un M -générique sur C et $X \in M[f], X \subset M$. Alors f est $M[X]$ -générique sur un sous-ensemble C' de C , $C' \in M[X]$. De plus, une partie de C' qui est dans $M[X]$ est dense dans C' si et seulement si elle contient $D \cap C'$, pour une partie D dense de C , $D \in M$.*

Précisons que C' est défini comme l'ensemble des $p \in C$ qui ne forcent aucun énoncé du langage du « forcing » interprétable dans $M[X]$, qui soit faux dans $M[X]$.

Dans ce qui suit, M désigne un modèle transitif de $ZF + AC + HC$ (hypothèse du continu); \aleph_x^M est un cardinal de M ; C_α est l'ensemble des applications définies sur une partie finie de ω , à valeurs dans \aleph_x^M , muni de la relation d'ordre : $p \leq q \Leftrightarrow p \supset q$.

Soient α un cardinal de M , C un ensemble ordonné de M tel que toute partie de C dont les éléments sont deux à deux incompatibles soit de cardinal $< \alpha$. On dit alors que C satisfait la condition de chaîne $< \alpha$. On sait que, si f est M -générique sur C , l'ordinal α est encore un cardinal de $M[f]$.

Le théorème suivant est le point essentiel de la démonstration; il exprime une propriété intéressante de l'ensemble de conditions C_α :

THÉORÈME 2. — *Soient f un M -générique sur C_α et $X \in M[f]$, $X \subset M$. Alors, ou bien $M[f] = M[X]$, ou bien $M[f] = M[X][g]$, où g est $M[X]$ -générique sur C_α .*

Dans cette démonstration, sauf indication contraire, tous les ensembles considérés sont dans le modèle $M[X]$. Soit α le cardinal de \aleph_x^M dans $M[X]$.

D'après le théorème 1, f est $M[X]$ -générique sur $C \subset C_\alpha$.

Si $\alpha = \omega$, f est donc $M[X]$ -générique sur un ensemble dénombrable de conditions (puisque C_α est de cardinal \aleph_x^M dans M , donc dénombrable dans $M[X]$). Par suite, ou bien $f \in M[X]$, ou bien $M[f] = M[X][r]$, où r est $M[X]$ -générique sur C_0 . Dans le premier cas, $M[f] = M[X]$. Dans le second, on remarque que C_α et C_0 sont isomorphes dans $M[X]$, puisque \aleph_x^M est dénombrable. Donc $M[f] = M[X][g]$, où g est $M[X]$ -générique sur C_α .

Supposons maintenant $\alpha > \omega$. Si $p \in C$ on pose $(C)_p = \{q \in C; q \leq p\}$. Soient

$$E = \{p \in C; (C)_p \text{ satisfait dans } M[X] \text{ la condition de chaîne } < \alpha\},$$

$$F = \{p \in C; \text{quel que soit } q \in E, p \text{ et } q \text{ sont incompatibles dans } C\}.$$

Par définition de F , $E \cup F$ est dense dans C ; il existe donc $p_0 \in f \cap (E \cup F)$, et f est $M[X]$ -générique sur $(C)_{p_0} = C'$. Si $p_0 \in E$, comme $(C)_{p_0}$ satisfait la condition de chaîne $< \alpha$, l'ordinal α est encore un cardinal dans $M[f]$, donc n'est pas dénombrable dans $M[f]$; cela contredit le fait que \aleph_x^M est dénombrable dans $M[f]$.

Donc $p_0 \in F$. Par suite : (\star) quel que soit $p \in C'$, il existe un ensemble de cardinal α de minorants de p dans C' deux à deux incompatibles.

Soit C_α^k l'ensemble des $p \in C_\alpha$ dont le domaine est l'entier k . On définit par récurrence sur k une application $\varphi_k : C_\alpha^k \rightarrow C'$: on a $C_\alpha^0 = \{\emptyset\}$ et on pose $\varphi_0(\emptyset) = p_0$. Supposons défini φ_k , et soit $p \in C_\alpha^k$. Soit $U_p \subset C'$ un ensemble maximal de minorants de $\varphi_k(p)$, deux à deux incompatibles dans C' , tel que $\overline{U_p} = \alpha$, et tel que si $t \in C_\alpha^{k+1} \cap C'$ est compatible avec $\varphi_k(p)$ dans C' , il existe dans U_p un minorant commun de t et de $\varphi_k(p)$. On obtient un tel ensemble en choisissant pour chaque $t \in C_\alpha^{k+1} \cap C'$ compatible avec $\varphi_k(p)$ un minorant commun t' ; l'ensemble ainsi obtenu a des éléments

deux à deux incompatibles (puisque les éléments de C_α^{k+1} le sont); on l'étend en un ensemble maximal $V_p \subset C'$ de minorants de $\varphi_k(p)$ deux à deux incompatibles; si $\overline{V_p} < \kappa$, on choisit $q_0 \in V_p$ qu'on remplace par un ensemble maximal de cardinal κ de minorants de q_0 , deux à deux incompatibles; on peut trouver un tel ensemble puisque C' a la propriété (\star) . Comme $\overline{U_p} = \kappa$, on peut énumérer U_p par l'ordinal \aleph_α^M ; soit $(c_\lambda) (\lambda < \aleph_\alpha^M)$ la famille ainsi obtenue. On définit alors φ_{k+1} de la façon suivante: si $q \in C_\alpha^{k+1}$, soit p la restriction de q à l'entier k ; on pose $\varphi_{k+1}(q) = c_\lambda$ où $\lambda = q(k)$.

Soit $\varphi : \bigcup_{k \in \omega} C_\alpha^k \rightarrow C'$ la réunion des φ_k . Il est immédiat que φ est injective et conserve l'ordre. Or l'image de φ est dense dans C' : en effet, soit $s \in C'$; comme $\bigcup_{k \in \omega} C_\alpha^k$ est dense dans C_α , d'après le théorème 1,

$\bigcup_{k \in \omega} C_\alpha^k \cap C'$ est dense dans C' ; d'où $t \in C_\alpha^{k+1} \cap C'$, $t \leq s$.

Il existe $p \in C_\alpha^k$ tel que t et $\varphi_k(p)$ soient compatibles dans C' : en effet, lorsque u décrit C_α^k , $\varphi_k(u)$ décrit un ensemble maximal d'éléments deux à deux incompatibles de C' . Il existe donc $t' \in U_p$, $t' \leq t$. Or $t' = \varphi_{k+1}(q)$ pour un $q \in C_\alpha^{k+1}$ qui est un prolongement de p à l'entier $k+1$. On a bien $\varphi_{k+1}(q) \leq s$.

Il en résulte que $f \cap \text{Im}(\varphi)$ est $M[X]$ -générique sur $\text{Im}(\varphi)$; donc si g est l'image par φ^{-1} de $f \cap \text{Im}(\varphi)$, g est $M[X]$ -générique sur $\bigcup_{k \in \omega} C_\alpha^k$, donc sur C_α

puisque $\bigcup_{k \in \omega} C_\alpha^k$ est dense dans C_α . On a évidemment $M[f] = M[X][f] = M[X][g]$.

C. Q. F. D.

THÉORÈME 3. — Soient $\aleph_\alpha^M > \aleph_0$ un cardinal de M , et f un M -générique sur C_α . Le modèle $M[f]$ satisfait alors l'énoncé: « tout ensemble de réels définissable en termes d'ordinaux (et plus généralement d'éléments de M) est mesurable-Lebesgue ».

Le raisonnement est celui de ⁽¹⁾, le théorème 2 ci-dessus remplaçant le théorème I.4.1 de ⁽¹⁾: Soit B l'ensemble des boréliens non négligeables de $[0, 1]$ dans M , modulo les boréliens de mesure nulle. Si M est un sous-modèle transitif d'un modèle N de ZF, à chaque $b \in B$ correspond un borélien b_N de N (celui qui a la « même définition » que b ; il a aussi les « mêmes propriétés » et en particulier la même mesure). Si $G \in N$ est M -générique sur B , il lui correspond un réel ρ et un seul de $[0, 1]$, $\rho \in N$, défini par la condition: $(\forall b \in B) (b \in G \Leftrightarrow \rho \in b_N)$. Inversement un réel ρ de $[0, 1]$ situé dans N correspond à un M -générique sur B si et seulement si $\rho \in b_N$ quel que soit le borélien $b \in B$ de mesure 1. Un tel réel ρ est dit M -aléatoire.

On prend $N = M[f]$. L'ensemble $A \subset [0, 1]$ des réels M -aléatoires est l'intersection d'une famille dénombrable de boréliens de mesure 1 (en effet, B est de cardinal \aleph_1 dans M , donc \aleph_0 dans N). A est donc un borélien de mesure 1 dans N .

Soit alors $E(x)$ un énoncé à paramètres dans M définissant dans N un sous-ensemble de $[0, 1]$. Si $\rho \in A$, le théorème 2 montre que $N = M[f] = M[\rho][g]$, où g est $M[\rho]$ -générique sur C_α (évidemment $M[f] \neq M[\rho]$, puisque \aleph_1^M est non dénombrable dans $M[\rho]$).

Il en résulte que l'énoncé $E(\rho)$ est vrai dans $M[f]$ si et seulement si l'énoncé $E'(\rho) : (\forall p \in C_\alpha)[p \Vdash E(\rho)]$ est vrai dans $M[\rho]$. Mais ρ est M -générique sur B , donc $E'(\rho)$ est vrai dans $M[\rho]$ si et seulement s'il existe $b \in B$ tel que $\rho \in b_N$ et $b \Vdash E'(a)$ (où a est un symbole de constante). Donc si Δ est la réunion des b_N pour $b \in B$, $b \Vdash E'(a)$, alors Δ est un borélien de N (réunion d'une famille dénombrable de boréliens) et dans N on a $(\forall \rho \in A)(E(\rho) \Leftrightarrow \rho \in \Delta)$. Comme A est un borélien de mesure 1, l'ensemble défini par l'énoncé $E(x)$ dans N est égal à Δ modulo un ensemble négligeable, donc est mesurable.

(*) Séance du 29 septembre 1969.

(¹) R. SOLOVAY, *A model of set-theory in which every set of reals is Lebesgue measurable* (à paraître).

(²) J.-L. KRIVINE, *Théorèmes de consistance en théorie de la mesure de R. Solovay*, *Séminaire Bourbaki*, n° 357, février 1969.

(116, avenue de Paris, 94-Vincennes,
Val-de-Marne.)